

RAPPORT DU MAIRE

RÉALISATIONS 2022 ET ORIENTATIONS 2023

Même si la COVID-19 est maintenant derrière nous, ses conséquences se sont fait sentir en 2022 et continueront de l'être dans le futur. Comme nous le savons tous, quand des augmentations de coûts des biens et services surviennent, ceux-ci ne baissent plus par la suite, sinon que très rarement. C'est la nouvelle réalité. Cependant, malgré l'évolution de la situation économique générale, la Municipalité continue d'avoir un budget équilibré sans augmentation du taux de taxes. Vos élus et employés continuent de planifier et de réaliser des projets importants pour Val-Racine comme pour vous pourrez le constater dans le présent rapport.

Réalisations en 2022

- Réparation du pavage sur la route Chesham pour 533 829 \$ avec la subvention TECQ
- Travaux divers de voirie sur le réseau local pour 39 030 \$ (St-Léon, Franceville, Colonie et Montagne) avec une subvention du député provincial de 30 000 \$
- Permission de voirie avec le MTQ pour l'ouverture du chemin Turcotte sur le chemin Piopolis pour un développement résidentiel
- Achat d'une partie du chemin de la Forêt-Enchantée, du rang Haricots et le chemin de la Licorne pour du développement résidentiel
- Plans concepts et évaluation préliminaire par EXP pour la réfection du pavage du chemin St-Léon, Franceville, du chemin de la Forêt-Enchantée ainsi que le stationnement du centre communautaire pour demander des subventions au PAVL
- Remplacement des systèmes de chauffage du centre communautaire et du garage, 141 696 \$ \$ avec une subvention de 75 000 \$ du PRABAM et ajout d'une unité de chauffage en cas d'urgence; ajout d'un élévateur et rénovation de la salle de bain pour les personnes à mobilité réduite; ajout d'une salle d'eau à l'étage avec une subvention Fonds accessibilité pour un montant 83 831 \$; réfection des deux entrées de ciment pour le sous-sol avec garde-corps; Embellissement : dans le village, installation pour une troisième année des jardinières sur les poteaux d'Hydro-Québec
- Bureau municipal : Ajout d'un système téléphonique (2 lignes) et d'un module de permis au système de gestion municipale avec une subvention Covid 19 de 6 000 \$
- Embauche d'une nouvelle adjointe administrative suite à la retraite de la précédente
- Réalisation du Plan d'intervention pour les employés selon les exigences de la CNESST
- Site Internet : migration vers une nouvelle plate-forme Centre sportif Mégantic : amorce de négociations pour renégocier l'entente avec la Ville de Lac-Mégantic
- Consultation de la population : tenue d'une réunion en juin avec des citoyens de la Municipalité pour les consulter, comprendre leurs besoins, leurs idées de projets et leur faire connaître les services de la municipalité, puis rencontre à l'automne pour faire part des décisions et actions de la Municipalité suite à la consultation
- Approbation d'une subvention auprès de la MRC pour l'aménagement du boisé municipal, derrière le centre communautaire et travaux préliminaires
- Poursuite des ententes avec la Médiathèque Nelly-Arcand et le Centre sportif de Lac-Mégantic, de même qu'avec le Parc national du Mont-Mégantic
- Garderie : démarches entreprises pour la transformation du loyer du Centre communautaire en garderie

Orientations en 2023

- Routes : Demande de subvention au PAVL Accélération pour le chemin St-Léon et Franceville: réfection de la partie asphaltée et drainage 800 851 \$ subvention PAVL À 80 %; demande au PAVL -Soutien pour des travaux de réfection de l'asphalte du chemin de la Forêt-Enchantée pour une subvention à 70 % pour réalisation 2024
- Travaux d'été, budget de 30 000 \$ alloué à l'amélioration des chemins
- Voirie : embauche d'un 2e employé à plein temps
- Ministère des Transports : renégociation du contrat de déneigement pour le chemin Piopolis et Bury.
- Plan d'urgence : Ajout d'une option pour faire des avis par voix automatisés avec l'application Bciti; mise à jour de formation des élus municipaux
- Compléter l'aménagement du boisé derrière le centre communautaire
- Conclusion de la négociation pour le centre sportif avec la Ville de Lac-Mégantic
- Installation d'un panneau incitatif à la réduction de la vitesse
- Garderie : rénovations du local et début des opérations
- Centre communautaire – Repeindre les pièces suite à l'enlèvement du système de chauffage; remplacement du panneau d'alarme incendie et l'ajout de fluorescents au DEL dans la salle des métiers et la chapelle
- Demande de subvention pour les bacs et mise en place de la cueillette du compost
- Demande de subvention pour une borne de recharge électrique

La Municipalité de Val-Racine est en très bonne situation financière. Ses excédents de fonctionnement lui permettent d'envisager l'avenir de façon positive et avec confiance.

MUNICIPALITÉ DE VAL-RACINE

RAPPORT DU MAIRE CONCERNANT LE RAPPORT FINANCIER 2022

En conformité avec l'article 176.2.2 du Code municipal, je fais ce soir rapport sur les états financiers 2022 de la Municipalité de Val-Racine.

Le rapport financier 2022, daté du 4 avril 2023 par les vérificateurs externes de la Municipalité, indique que les états financiers sont conformes aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

La rémunération des élus était répartie de la façon suivante pour l'année 2022 :

	Rémunération	Allocation
	20 127 \$	10 028 \$

Le total des quotes-parts versées à la MRC du Granit en 2022 est 65 199 \$.

Activités d'investissement qui ont été réalisées en 2022: Réparation du pavage sur la route Chesham pour 533 829 \$; Remplacement du système de chauffage au centre communautaire et au garage 141 696 \$; Ajout d'un élévateur et l'aménagement d'une salle de bain pour les personnes à mobilité réduite et une salle d'eau à l'étage; Réfection des deux entrées de ciment pour le sous-sol avec des garde-corps 18 923 \$.

La dette à long terme de la Municipalité s'élève à 177 266 \$ pour les contribuables en 2022.

REVENUS	Réalisation
Taxes	463 674 \$
Compensation	44 794 \$
Transferts	166 869 \$
Services rendus	115 076 \$
Imposition de droits (mutation, permis, intérêts, autres)	79 917 \$
Total des revenus	870 330 \$
CHARGES	
Administration générale	245 679 \$
Sécurité publique	62 115 \$
Transport	434 498 \$
Hygiène du milieu	57 865 \$
Aménagement, urbanisme et développement	25 368 \$
Loisirs et culture	67 440 \$
Frais de financement	8 446 \$
Total des charges	901 411 \$
Excédent de l'exercice	<u>(31 081) \$</u>
Revenus d'investissement	
Activité d'investissement	(91 420) \$
Affectations	
Amortissement	190 922 \$
Remboursement de la dette à long terme	(29 250) \$
Dépenses constatées à taxer ou à pouvoir	896 \$
Excédent de fonctionnement à des fins fiscales	<u>40 067 \$</u>

Pierre Brosseau, maire
Le 6 juin 2023